



COMMUNIQUÉ RT-2006-03

Le 19 octobre 2006

À TOUS LES MEMBRES DU SEMB SAQ (CSN)

CAHIER DES FÊTES

Voici le document explicatif relativement à la gestion de la convention collective pendant la période des fêtes 2006, document qui, pour la première fois, a été conçu de façon paritaire par le Comité de Relations de travail.

Vous noterez que les trois points suivants demeurent toujours en litige :

- 1- les offres de temps supplémentaire aux employés réguliers versus les détenteurs de BRC et 16-19,5 heures absents de leur poste;
- 2- les offres de temps supplémentaire aux gens qui ont retranché des heures de leur horaire ou encore, qui sont en congé personnel pour une journée ou une partie de journée;
- 3- l'ordre d'assignation (de jour et de nuit) ainsi que l'ordre des offres des horaires de 38 heures de nuit aux employés à temps partiel dans les succursales désignées, par rapport à la disponibilité élargie.

Pour ces derniers, nous vous demandons de bien vouloir prendre note des situations où vous auriez pu être lésés afin de les transmettre à votre délégué régional dès le début du mois de janvier 2007. Les discussions se poursuivront en CRT et les résultats seront communiqués aux délégués régionaux, dès qu'il y aura une interprétation commune ou encore le maintien d'une mésentente qui sera soumise à l'arbitrage.

Joël Beaulieu

Vice-président / Succursales – Québec
Responsable des relations de travail

Ginette Daviau

Déléguée en chef